

Merlebleu de l'Est

Eastern Bluebird

Sialia sialis



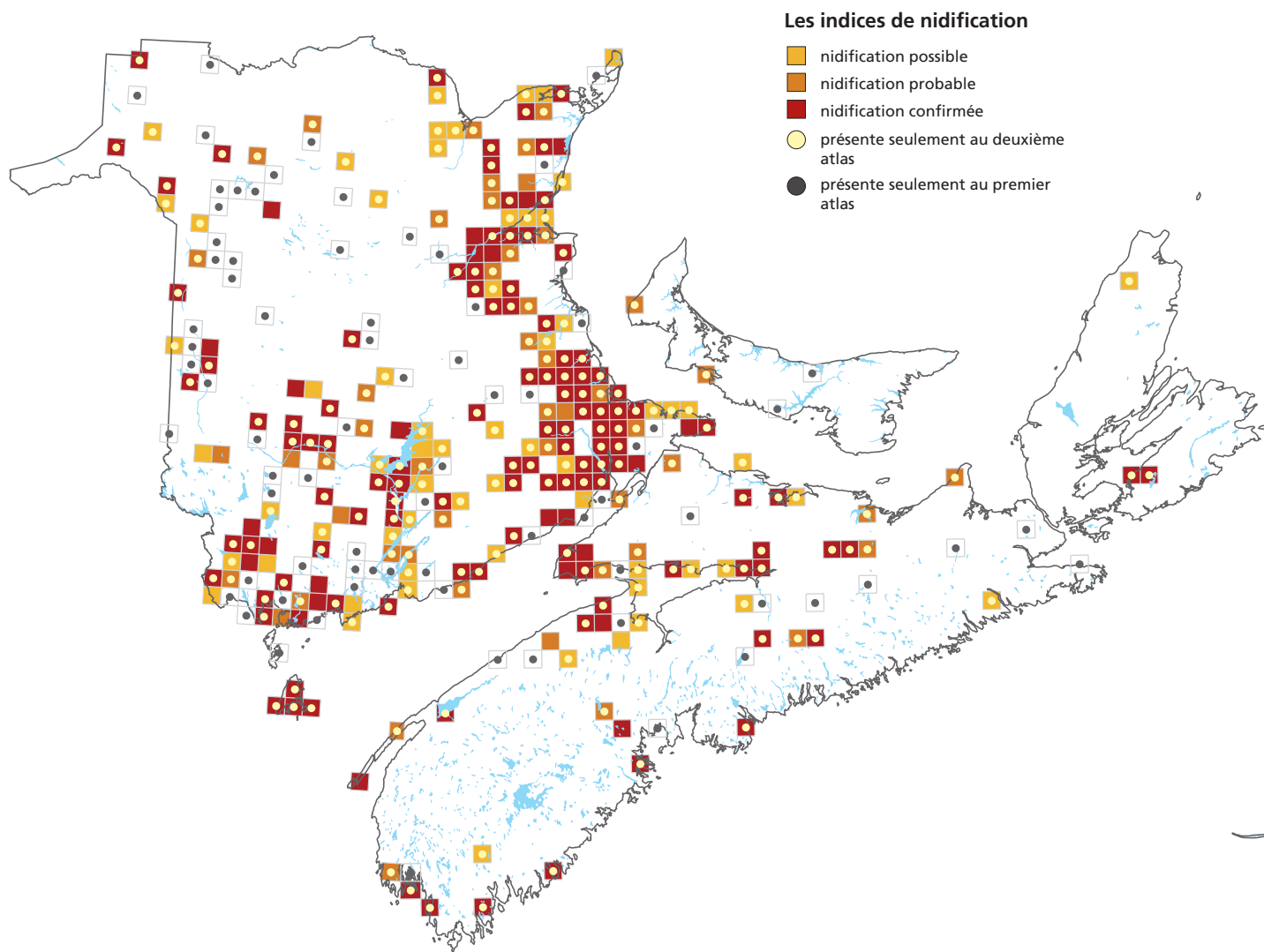
Glen Fox

On a dit que le dos de cet oiseau a la couleur du ciel et que sa poitrine a la couleur de la terre. Rien n'est plus vrai dans les Maritimes, la contrée aux sols rouges. Bien que l'espèce n'ait jamais été commune ici, bien des gens la reconnaissent à sa livrée unique ou à son chant joyeux. Les Maritimes forment l'extrême nord-est de son aire de reproduction, qui couvre les Forêts tempérées de l'Est.

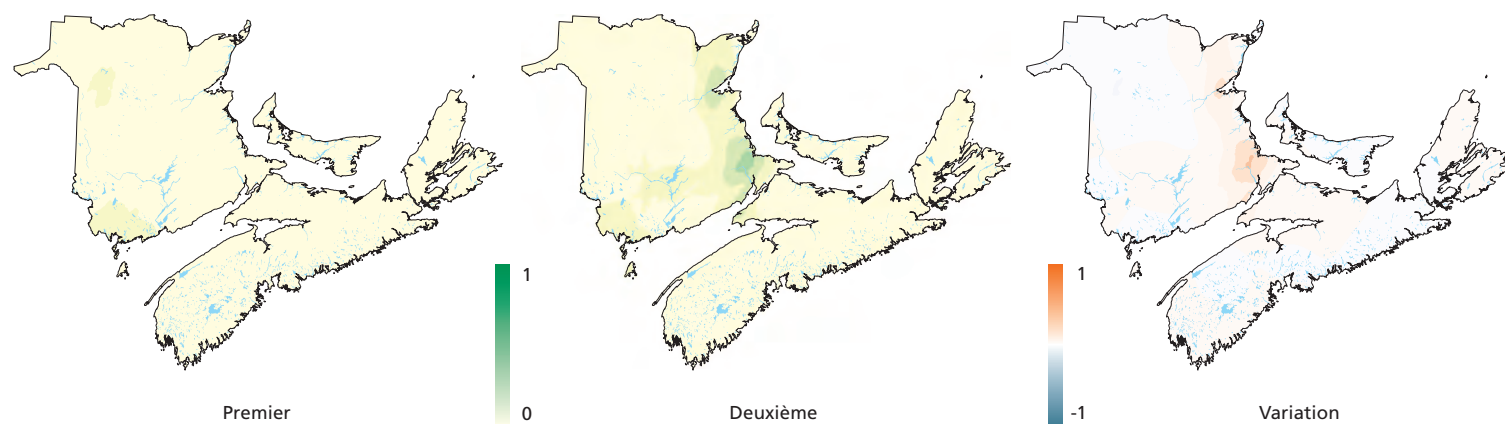
Ici, le Merlebleu de l'Est préfère occuper les zones rurales, où nombre de nichoirs sont installés à son intention. Au Nouveau-Brunswick, il occupe ici et là des tourbières, mais c'est dans les Basses terres de l'Est qu'on peut le trouver le plus facilement car ses milieux préférés y prédominent.

La probabilité d'observation de l'espèce a augmenté dans les Basses terres de l'Est (N.-B.), mais peu de changements ont été notés ailleurs. Au cours de la même période, la répartition a beaucoup changé au Nouveau-Brunswick : aux présences dispersées lors du premier atlas se sont ajoutées environ quatre fois plus de parcelles dans les parties rurales des Basses terres de l'Est. En outre, l'espèce est apparue à l'île du Cap-Breton et dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

En 1984, le Merlebleu de l'Est a été désigné espèce « préoccupante » par le COSEPAC. Puisque ses effectifs se sont rétablis de façon satisfaisante, il a été classé



Probabilité d'observation



« non en péril » en 1996. Le redressement de l'espèce est surtout attribué au succès obtenu par les réseaux de nicher installés à l'intention de l'espèce, de même qu'au réchauffement des températures partout dans son aire de reproduction. Il reste possible que les augmentations notées ici soient le résultat de la dispersion d'oiseaux provenant de populations qui augmentent ailleurs dans l'aire de l'espèce.

– Cindy E.J. Cartwright



Sean Blaney